

***L'exercice des droits devant les juridictions judiciaires civiles***

**Procédure civile**

par Laurence SINOPOLI

**Calendrier :**

cours le lundi de 18h à 21 h

galop d'essai le 8 avril pendant le cours (1h par écrit)

rattrapage du 1er avril lors d'un mercredi soir une fois finis les cours d'économie.

**Questions qui sont étudiées avec vous dans ce cours :**

**chap I - Qu'est-ce qu'une juridiction ?**

1. Organe qui prononce une décision : qu'est-ce qu'une décision en droit ?
2. Que font-elles? Quelles sont les différentes fonctions des juridictions ?  
Gracieuse/contentieuse
3. Comment sont-elles composées ?
4. Où sont-elles?
5. Quel est le budget de la justice?

**chap II - Quelles sont les différentes juridictions de l'ordre judiciaire en matière de droit privé (non pénale) ?**

Compétence. Travail sur des cas pratiques et sur la manipulation du cpc et du coj.

**chap III - Comment devient-on partie à un procès ?**

Qui ? Dans quelle position ? Par quels actes ? Coût ?

Dans les manuels, ce sont les parties sur l'action en justice, les parties, l'accès à la justice, l'aide judiciaire

**chap IV - Comment communique-t-on dans un procès ?**

Entre les parties / Avec le juge saisi ; principe du contradictoire ; ordre chronologique des moyens

## chap V - Quels sont les différents types de procédure ?

*Il est probable que nous n'étudions que les traits essentiels d'un exemple de procédure écrite et d'un exemple de procédure orale en le reliant avec le chapitre précédent  
« Comment communique-t-on dans un procès ? »*

- procédure écrite devant le TGI : avec mise en état
- procédure orale devant les CPH, devant le JAF
- procédures d'urgence
- procédure sur requête, procédure d'injonction de payer

## chap VI - Comment se termine une procédure ? Quels recours peut-on exercer contre un jugement ? Quelles sont les suites d'un jugement ? pour la partie perdante/ gagnante

## chapt VII - Quels sont les intervenants au procès en dehors des parties et du juge ?

*Experts, médiateurs/conciliateurs, enquêteurs.*

*Cette question ne sera pas probablement traitée par manque de temps.*

# OUTILS ET MANUELS

L'analyse des textes et la familiarisation avec l'usage du Code de procédure civile au sens large est la première exigence (Daloz ou Litec)

Pour les connaissances en procédure civile, voici les manuels à consulter (les moins volumineux sont marqués d'une \*) :

L. Cadiet et E. Jeuland, Droit judiciaire privé, 7<sup>e</sup> éd., LexisNexis, 2011 (autour de 800 pages)

\* G. Couchez et X. Lagarde, Procédure civile, 16<sup>e</sup> éd., Sirey- Université, 2011 (autour de 500 pages)

\* N. Fricero, Procédure civile, 8<sup>e</sup> éd., Gualino, Mémentos LMD, 2012/2013 (autour de 250 pages)

S. Guinchard, C. Chainais et Fr. Ferrand, Procédure civile, 30<sup>e</sup> éd., 2010 (autour de 1500 pages)

J. Héron et Th. Le Bars, Droit judiciaire privé, 4<sup>e</sup> éd., Montchrestien, 2010 (autour de 1000 pages)

\* P. Julien et N. Fricero, Droit judiciaire privé, 4<sup>e</sup> éd., L.G.D.J., 2011 (autour de 500 pages)

\* S. Pierre-Maurice, Leçons de Procédure civile, Ellipses, 2011 (autour de 300 pages)

\* Y Strickler, Procédure civile, Pagadigme, 2010 (autour de 300 pages)

# EXERCICES

1) 4 février Lecture de 3 pages de l'introduction d'un manuel

N. Fricero, Procédure civile, Mémento LMD, p. 22 à 24

2) 11 février : manipulation du Code et lecture de dispositions relatives au statut de la magistrature

3) 18 février : exercices de lecture de dispositions du cpc et du coj

4) 25 février : recherche sur les juridictions de proximité (à faire avant le cours chez vous) ; suite lecture des dispositions relatives à la compétence dans cpc et coj (à préparer) ; cas pratiques à faire sur place

## Exercices proposés pour les séances suivantes :

Présentation des statistiques relatives à la Justice civile, Annuaire statistique de la Justice, Édition 2011-2012 : nombre d'affaires nouvelles et traitées, classement (5/10 minutes)

Présentation du Rapport d'information fait par une commission du Sénat de Mme N. Borvo Cohen-Seat et M. Y. Détraigne sur la réforme de la carte judiciaire, 11 juillet 2012, n° 662 (5/10 minutes)

Présentation du Rapport du Conseil Supérieur de la Magistrature de 2011 (5/10 minutes)